

## **AFFICHAGE**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2017**

#### **1- ELECTIONS SENATORIALES**

##### **ÉLECTION DES DELEGUES**

M. Christian VIEUX-MELCHIOR, M. Michel CLEYET-MERLE, M. Michel POLAUD.

##### **ÉLECTION DES SUPPLEANTS**

Mme Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX, M. André MOREL-QUERON, Mme Valérie GUINET.

#### **2- FINANCES**

##### **2.1 Participation au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre - Délibération**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE de verser au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre la somme de 947,70 € au titre de la participation statutaire 2017.
- AUTORISE le Maire à mandater la dépense, prévue au 65548.

##### **2.2 Organisation de la semaine scolaire - Délibération**

Le Maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Le Maire propose que le conseil se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,  
Vu le Code de l'éducation,

Vu le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves des communes de Saint-Ondras et de Valencogne,

Après enquête auprès des parents d'élèves,

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal:

- Émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

#### **3- DIVERS**

**Info conseil** : relance pour les derniers articles.

##### **Comptes-rendus de réunions**

- SEDI : Fabien TERRAZ

##### **Agenda**

- Réunion du syndicat scolaire le 4 juillet à 18h30.
- Inauguration de l'école maternelle le 07 juillet à Valencogne.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : NON FIXEE**